



Notre réf.: 6781782/2026/SSCD/CRI

29 septembre 2026

Annexes: 2

Objet: Mobilisation et événements de l'OMM lors de la trente et unième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP 31)

Suite à donner: Les représentants permanents sont invités à prendre contact avec l'Équipe de coordination de la COP 31 à l'OMM (wmo-cop@wmo.int) d'ici au **10 octobre 2026** s'ils prévoient de participer à la COP 31, en Türkiye

Madame, Monsieur,

La trente et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à **Antalya (Türkiye) du 9 au 20 novembre 2026**.

La COP 31 représente une opportunité importante de renforcer le rôle des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) en faveur d'une action climatique fondée sur des données probantes grâce à des observations fiables, des données et des connaissances scientifiques faisant autorité, des services climatologiques et des systèmes d'alerte précoce multidangers (MHEWS). Conformément à la vision de la présidence de la COP 31, axée sur la mise en œuvre, et à l'importance accordée par la CCNUCC à la traduction des engagements en résultats concrets et mesurables, la COP 31 offrira une occasion importante de montrer comment le renforcement des capacités dans les domaines de la météorologie, de l'hydrologie et de la climatologie peut accélérer la mise en œuvre de l'action climatique.

Les conclusions des soixante-quatrième sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC (SB64), qui se sont tenues à Bonn (Allemagne) en juin 2026, ont mis en évidence le rôle central des observations fiables du climat, de la surveillance systématique, de l'accessibilité des informations sur le climat et du renforcement des interfaces science-services pour permettre une planification, une mise en œuvre et un suivi efficaces de l'action climatique. Ces éléments étayaient la concrétisation des plans nationaux d'adaptation (PNA) et des contributions déterminées au niveau national (CDN). Ils favorisent la mise en œuvre volontaire des indicateurs de l'objectif mondial en matière d'adaptation, destinés à mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats en matière d'adaptation. Par ailleurs, ils fournissent des données essentielles pour évaluer les progrès collectifs accomplis au titre de l'Accord de Paris dans le cadre du bilan mondial. Les discussions des SB64 ont mis en évidence la contribution essentielle des Membres de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de leurs SMHN à l'élaboration des fondements scientifiques de l'action climatique, au niveau tant mondial que national, soulignant ainsi leur rôle stratégique en tant que partenaires nationaux de mise en œuvre.

Lors de la COP 31, l'OMM continuera d'apporter son concours aux Parties en fournissant des informations scientifiques faisant autorité et en coordonnant la contribution des communautés météorologique, hydrologique et climatologique.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Messages clés à l'intention des SMHN

L'OMM encourage les représentants permanents et les experts des SMHN qui font partie des délégations nationales à :

- Promouvoir l'importance de la climatologie, de la recherche sur le climat et des services opérationnels d'information sur le climat pour la planification, la mise en œuvre et la résilience en matière d'adaptation et d'atténuation; et favoriser leur intégration systématique dans les processus nationaux de planification, d'investissement et de financement de l'action climatique;
- Souligner le rôle essentiel du financement durable des observations du système Terre, de la climatologie ainsi que de la surveillance et de l'échange de données à l'appui de l'action climatique;
- Mettre en évidence l'importance des MHEWS en tant que pierre angulaire de la résilience climatique;
- Collaborer avec les négociateurs nationaux sur le climat pour s'assurer que les connaissances scientifiques et techniques éclairent les discussions sur les observations systématiques, la recherche et la mise en œuvre de l'action climatique;
- Promouvoir une collaboration plus étroite entre les SMHN, les coordonnateurs nationaux pour les questions climatiques, les institutions financières et les partenaires pour le développement afin de traduire les connaissances scientifiques sur le climat en mesures d'adaptation, d'atténuation et de résilience susceptibles de bénéficier d'investissements;
- Promouvoir les investissements dans les capacités des SMHN en tant que condition préalable à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris;
- Soutenir la reconnaissance continue du rôle de l'OMM, notamment en tant qu'institution potentiellement responsable de la cible de l'objectif mondial en matière d'adaptation relative à la mise en place, à la disponibilité et à l'utilisation de MHEWS, de services d'information sur le climat et d'observations systématiques (cible 10 a) de l'objectif mondial en matière d'adaptation, adoptée lors de la COP 30 par la décision [FCCC/PA/CMA/2025/L.25](#))).

L'[annexe I](#) et l'[annexe II](#) de la présente lettre présentent un aperçu détaillé des principaux résultats des SB64 ainsi que des messages spécifiques destinés aux SMHN à la COP 31.

Participation de l'OMM à la COP 31

Conformément à son approche stratégique pour la COP 31, l'OMM concentrera sa participation sur des événements à caractère scientifique à fort impact, en collaboration avec la présidence de la COP 31, les partenaires des Nations Unies et la communauté scientifique dans son ensemble. Tout au long de la conférence, l'OMM adoptera une approche ciblée et stratégique, en privilégiant les événements de haut niveau, les processus prescrits par la CCNUCC, les partenariats stratégiques et la coordination des activités.

La COP 31 constituera également une tribune importante pour le lancement et la diffusion des principaux produits de connaissance et résultats scientifiques de l'OMM, en mettant en avant les données, services et outils les plus récents destinés à soutenir l'adaptation au changement climatique, la résilience et l'action climatique. Cette initiative contribue à l'objectif plus large de la CCNUCC, qui consiste à renforcer le soutien apporté aux Parties en matière de mise en œuvre grâce à une coopération scientifique accrue, à une meilleure accessibilité des informations sur le climat et à des partenariats plus solides au sein du système des Nations Unies.

Parmi les principaux produits et initiatives de l'OMM, on peut citer les suivants:

TITRE	DESCRIPTION	DATE
1. Bulletin de l'OMM sur l'état du climat en 2026	L'OMM collabore avec les présidences de la COP 31 en vue de l'organisation du lancement de haut niveau du bulletin annuel sur l'état du climat, afin de fournir la dernière évaluation faisant autorité du système climatique mondial. Il est prévu de lancer, en version bêta, parallèlement au rapport, un portail numérique comprenant des rapports, des visualisations interactives, l'accès aux données sous-jacentes et des conseils à l'intention des utilisateurs.	Première semaine de la COP 31
2. Événement parallèle du système des Nations Unies sur le décryptage du signal climatique: El Niño, les phénomènes extrêmes et la science derrière les gros titres	Cet événement montrera comment les données climatologiques faisant autorité – de la surveillance du phénomène ENSO aux prévisions saisonnières en passant par les systèmes d'alerte précoce, l'action humanitaire et la sécurité alimentaire – permettent la prise de décisions en temps utile alors que se développe un épisode El Niño potentiellement de forte intensité. Cet événement est organisé conjointement par des partenaires de l'ensemble du système des Nations Unies, dont la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union internationale des télécommunications (UIT).	Première semaine de la COP 31, provisoirement le 10 novembre 2026
3. Journée d'information sur la Terre	Dans le cadre du dialogue scientifique prescrit par la CCNUCC, la Journée d'information sur la Terre permettra de présenter les dernières avancées de la climatologie et de l'observation systématique. Elle sera également l'occasion de souligner l'importance des observations régulières de la Terre, de la recherche sur le climat, des nouvelles capacités scientifiques et de la collaboration internationale pour éclairer le deuxième bilan mondial et les futurs engagements nationaux en matière de climat.	Première semaine de la COP 31
4. Note d'information de l'OMM sur les indicateurs de l'objectif mondial en matière d'adaptation	L'OMM lancera une contribution technique soulignant le rôle des services d'information sur le climat, des observations systématiques et des MHEWS pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'objectif mondial en matière d'adaptation, y compris la cible 10 a), et aider les pays à mettre volontairement en œuvre les indicateurs d'adaptation de Belém et à suivre les progrès accomplis en la matière. La note d'information vise à aider les Parties à poursuivre le développement de métadonnées et de méthodologies pour le suivi et la surveillance des indicateurs d'adaptation de Belém.	Première ou deuxième semaine de la COP 31
5. Notes d'information sur l'adaptation	L'OMM présentera une série de notes scientifiques fournissant des perspectives et informations exploitables sur le climat pour aider les décideurs à relever les défis prioritaires en matière	Première ou deuxième semaine de la COP 31

TITRE	DESCRIPTION	DATE
	d'adaptation, notamment la chaleur extrême et la santé, l'océan et l'élévation du niveau de la mer, ainsi que l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire.	
6. Réunion de la communauté de l'OMM	Tous les représentants permanents, conseillers en hydrologie et experts des SMHN participant à la COP 31 sont cordialement invités à participer à la réunion de la communauté de l'OMM, qui sera l'occasion de présenter des messages scientifiques clés, de procéder à des échanges de vues avec les délégués des SMHN sur les priorités de la COP 31, de discuter des résultats de la Journée d'information sur la Terre et de renforcer la coordination au sein de la communauté de l'OMM tout au long de la CO P31. De plus amples informations sur le format et le lieu seront communiquées en temps utile.	Première semaine de la COP 31
7. Participation de l'OMM au Programme d'action de la COP 31 et aux initiatives du système des Nations Unies	En s'appuyant sur le Plan d'action mondial pour le climat, destiné à accélérer la mise en œuvre en dehors des négociations officielles, l'OMM contribuera au recensement de solutions scientifiques à fort impact associant outils techniques et soutien à la mise en œuvre. Cette contribution s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accélérer la concrétisation des engagements en matière de climat grâce à des partenariats entre les gouvernements, les institutions scientifiques, le secteur privé et les partenaires pour le développement.	Première et deuxième semaines de la COP 31
8. Directives techniques sur l'évaluation des coûts liés à la mise en œuvre des mesures d'adaptation	Ce document est le fruit d'une collaboration entre le Groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) relevant de la CCNUCC, l'OMM et l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques (CREWS). Il contient des directives pratiques afin d'estimer les besoins d'investissement en matière d'adaptation pour les MHEWS et les services d'information sur le climat fondamentaux, en s'appuyant sur l'expérience et les bonnes pratiques nationales afin de renforcer la crédibilité des processus nationaux de planification, de financement et de mise en œuvre des mesures d'adaptation. Ces directives répondent directement au déficit de financement des propositions d'adaptation répertorié dans le programme de travail 2026-2027 du LEG.	Première ou deuxième semaine de la COP 31
9. Autres événements de l'OMM, en collaboration avec des partenaires, y compris les présidences de la COP 31 (à confirmer)	L'OMM, en collaboration avec ses partenaires, y compris les présidences de la COP 31, organisera quatre événements de haut niveau dans le cadre du programme de la présidence de la COP 31, axés sur: i) les systèmes d'alerte précoce; ii) l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire; iii) la chaleur extrême et la santé; et iv) les infrastructures et collectivités côtières face à l'évolution de l'océan. De plus amples détails sur ces événements, notamment les dates, les horaires et les lieux, seront communiqués aux Membres en temps voulu.	Première et deuxième semaines de la COP 31

Afin de faciliter la coordination pendant la COP 31, les représentants permanents sont priés de bien vouloir:

- Communiquer à l'Équipe de coordination de la COP 31 à l'OMM, d'ici au **10 octobre 2026**, la liste des membres de leur délégation qui participeront à la COP 31;
- Indiquer s'ils souhaitent, eux-mêmes ou des membres de leur délégation, participer à la réunion de la communauté de l'OMM;
- Informer l'Équipe de coordination de la COP 31 à l'OMM de tout événement organisé dans un pavillon ou de toute autre activité à laquelle la participation de l'OMM pourrait être appropriée.

Une vue d'ensemble des communications et des contributions techniques soumises par l'OMM à la CCNUCC en 2026 est disponible [ici](#). Ces communications rassemblent les avis d'experts de l'OMM et de sa communauté technique, en réponse aux invitations et aux appels à contributions lancés par la CCNUCC dans le cadre des processus concernés.

La COP 31 marquera une transition importante, de la phase de négociation à celle de la mise en œuvre accélérée de l'Accord de Paris. Dans ce contexte, la participation active des SMHN au sein des délégations nationales revêt une importance croissante pour garantir que les actions et les investissements en faveur du climat reposent sur des données scientifiques faisant autorité, des observations régulières de la Terre, des services climatologiques opérationnels et des MHEWS efficaces. Par conséquent, l'OMM encourage vivement les représentants permanents à faciliter, tout au long de cette conférence, une coordination étroite entre les experts des SMHN et les négociateurs nationaux chargés des questions sur le climat.

Des informations complémentaires sur les activités de l'OMM, les modalités des réunions et les détails logistiques seront publiés sur la page du [site Web de l'OMM](#) consacrée à la COP 31 et communiquées à l'approche de cette dernière.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou nous informer de votre participation, veuillez contacter l'Équipe de coordination de la COP 31 à l'OMM, à l'adresse wmo-cop@wmo.int.

À l'occasion de ma visite à Antalya, je serais heureuse de vous rencontrer, vous et votre délégation. Si vous souhaitez organiser une réunion bilatérale ou obtenir de plus amples informations sur les activités de l'OMM dans le cadre de la COP 31, veuillez contacter mon Cabinet, à l'adresse SGOMM@wmo.int.

Je me réjouis de vous rencontrer, vous et votre délégation, à l'occasion de la COP 31 et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Celeste Saulo
Secrétaire générale

Principaux résultats des SB64 (juin 2026) concernant les SMHN

- Objectif mondial en matière d'adaptation et feuille de route de Bakou pour l'adaptation:** Les Parties sont restées divisées sur la question de l'Équipe spéciale pour les indicateurs, métadonnées et méthodologies en matière d'adaptation, ainsi que sur les références au financement de l'adaptation (y compris l'appel à tripler le financement de l'adaptation d'ici à 2035). Toutes les questions de fond ont été reportées à la reprise des travaux lors des soixante-cinquièmes sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC (SB65) et de la COP 31.
- Recherche et observation systématique:** Les débats consacrés à ce sujet présentaient un grand intérêt au regard des priorités de l'OMM en matière de climatologie, d'observations et de services d'information sur le climat. Les Parties ont débattu des références à El Niño, des trajectoires de dépassement, des points de bascule, de l'élimination du dioxyde de carbone, de la réduction d'échelle du climat régional, des scénarios climatiques nationaux et d'une meilleure compréhension des systèmes vulnérables tels que les glaciers et la cryosphère, même si des divergences importantes ont subsisté quant à la manière dont les conclusions scientifiques devaient être prises en compte dans les décisions de la CCNUCC. Plusieurs Parties ont également fait état des difficultés financières affectant le Système mondial d'observation du climat (SMOC), mettant en évidence l'importance de disposer de capacités scientifiques et d'observation durables. Les délégués ont en outre souligné le rôle de la science à l'appui de la résilience des systèmes énergétiques, de la planification de l'adaptation et de la prise de décisions fondées sur des données factuelles. Les discussions ont mis en évidence une demande croissante d'informations pratiques sur le climat, d'observations améliorées du système Terre et d'un renforcement des liens entre la science et les politiques publiques. Un résumé informel de la dix-huitième réunion du dialogue sur la recherche sera rédigé en amont de la soixante-sixième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) (Projet de conclusions – <https://docs.unfccc.int/documents/10000226>).
- Questions relatives aux pays les moins avancés (PMA) et aux plans nationaux d'adaptation (PNA):** Les négociations ont porté à la fois sur l'examen des travaux du Groupe d'experts des PMA (LEG) et sur le renforcement de la mise en œuvre des PNA. Le LEG a proposé de créer une alliance pour la mise en œuvre des PNA afin de faciliter la mise en place de programmes d'investissement en matière d'adaptation, d'apporter un soutien à la préparation de la mise en œuvre et d'améliorer l'accès aux mécanismes de financement existants. Du point de vue de l'OMM, les discussions ont mis en évidence une demande croissante en matière d'observations du climat, d'évaluations des risques, de services climatologiques et d'informations d'alerte précoce visant à soutenir une planification de l'adaptation fondée sur des données factuelles dans les pays vulnérables. L'accent mis sur le renforcement de l'appui technique, sur des informations opérationnelles sur le climat et sur des capacités d'observation à long terme souligne l'importance des contributions de l'OMM à la planification nationale en matière d'adaptation.
- Programme de travail de Nairobi:** Les SB64 ont réaffirmé que ce programme de travail constituait la principale plate-forme de la CCNUCC pour combler les lacunes en matière de connaissances sur l'adaptation et renforcer la coopération technique. Les Parties sont convenues que les activités futures devraient être axées sur les besoins des pays, promouvoir une mise en œuvre équilibrée au niveau régional, élargir la collaboration avec les universités, en particulier dans les pays en développement, et renforcer les partenariats afin d'améliorer les connaissances et la mise en œuvre dans le domaine de l'adaptation. Ces conclusions confortent le rôle que joue l'OMM pour faire progresser la climatologie, l'échange de connaissances et l'appui technique à l'adaptation.

- **Bilan mondial:** Les préparatifs du deuxième bilan mondial accordent une grande importance à la fiabilité des jeux de données d'observation, à la continuité de la surveillance du climat et aux domaines de services climatologiques opérationnels, dans lesquels les infrastructures et compétences techniques de l'OMM présentent un intérêt direct. Les Parties ont appelé à l'intégration des conclusions du septième Rapport d'évaluation du GIEC dans les données concrètes de mise en œuvre, tout en soulignant à plusieurs reprises que la crédibilité scientifique dépendait de la pérennité et de la qualité des observations, de l'amélioration des cadres de partage des données et de la disponibilité d'informations sur le climat facilement exploitables par les utilisateurs. Les indicateurs d'adaptation, l'évaluation des pertes et préjudices et les moyens de mise en œuvre ont été signalés comme des domaines prioritaires nécessitant de meilleures données analytiques.
-

Messages clés relatifs à la COP 31 à l'intention des SMHN

1. Recherche et observations systématiques de la Terre

Message clé: *Un système mondial de recherche et d'observation durable est indispensable pour la planification, le suivi et la mise en œuvre de l'action climatique, de l'adaptation et de l'atténuation.*

- Les SB64 ont réaffirmé l'importance de la recherche et de l'observation systématique pour la connaissance du climat et la prise de décisions. Les Parties ont pris note avec préoccupation des nouvelles menaces qui pèsent sur la continuité de la recherche et des observations relatives au climat. Les déclarations de l'OMM, du Programme mondial de recherche sur le climat et du Système mondial d'observation du climat (SMOC) présentées en plénière lors de la soixante-quatrième session du SBSTA ont été largement mentionnées par les négociateurs chargés des conclusions en matière de recherche et d'observation systématique.
- Les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) jouent un rôle central dans le maintien des réseaux d'observation de surface, des systèmes de surveillance du climat, du sauvetage et de l'homogénéisation des données ainsi que de l'intégration des observations satellitaires et *in situ*.
- Remédier aux lacunes en matière d'observation nécessite des investissements durables, en particulier dans les régions vulnérables et les pays en développement. Plusieurs Parties ont souligné lors des SB64 les difficultés financières affectant le SMOC. En raison des ressources publiques limitées et de conflits de priorités, il est souvent difficile pour les pays en développement de maintenir des systèmes d'observation, alors même que les bénéfices de ces derniers sont mondiaux et communs.
- Le mécanisme de financement classique de l'action climatique a des difficultés à répondre à ce déficit structurel. Le financement est souvent conçu autour de projets limités dans le temps, alors que les observations systématiques nécessitent un financement continu et à long terme ainsi qu'un soutien technique pour l'exploitation, la maintenance et l'échange de données.
- Le Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF) est le mécanisme de financement multilatéral consacré au renforcement du Réseau d'observation de base mondial (ROBM). Depuis son entrée en activité en 2022, le SOFF a reçu des demandes d'appui de la part d'une centaine de pays et il a mis en place les fondements institutionnels, techniques et de gouvernance nécessaires pour atteindre des objectifs à grande échelle. Alors que le SOFF fournit déjà un soutien à 64 pays, on estime qu'il manque encore 350 millions de dollars É.-U. pour permettre aux PMA et aux petits États insulaires en développement (PIED) de se conformer au ROBM.
- Le SOFF fait fond sur son modèle opérationnel, qui a fait ses preuves, et met actuellement en place une plate-forme de financement, un instrument innovant destiné à mobiliser des capitaux complémentaires provenant du secteur public, du domaine philanthropique et du secteur privé, afin de financer les observations systématiques du temps et du climat. Cette plate-forme utilisera des contributions à effet catalyseur afin de mobiliser des volumes de financement à long terme plus importants et plus prévisibles, à commencer par la première obligation à impact pour les observations systématiques (Systematic Observation Impact Bond), annoncée dans le cadre du Programme d'action de la COP 30, au Brésil.

2. Objectif mondial en matière d'adaptation

Message clé: *La mise en œuvre des indicateurs de l'objectif mondial en matière d'adaptation donne aux SMHN l'occasion de démontrer la contribution essentielle des MHEWS, des services d'information sur le climat et des observations systématiques aux progrès et à la mise en œuvre de l'adaptation.*

- Depuis l'adoption des indicateurs d'adaptation de Belém, en 2025, les systèmes d'alerte précoce multidangers (MHEWS), les services d'information sur le climat et les observations systématiques sont explicitement reconnus comme des éléments mesurables des progrès en matière d'adaptation.
- Les SMHN jouent un rôle essentiel pour aider les pays à rendre compte des progrès accomplis en matière d'adaptation, en garantissant la disponibilité et l'accessibilité des informations sur le climat, la prestation de services climatologiques opérationnels, le renforcement des réseaux d'observation et des systèmes de données, ainsi que le suivi de la couverture et de l'efficacité des systèmes d'alerte précoce.
- Lors des SB64, les Parties sont restées divisées sur la composition de l'Équipe spéciale technique chargée d'affiner ces indicateurs. Une première proposition avait désigné l'OMM comme organisme potentiellement responsable de la cible 10 a), concernant les MHEWS, les services d'information sur le climat et les observations systématiques. Cette question sera réexaminée lors des SB65/de la COP 31.

3. Plans nationaux d'adaptation (PNA) et contributions déterminées au niveau national (CDN)

Message clé: *Les SMHN doivent participer en amont aux travaux relatifs aux PNA et aux CDN, non seulement en tant que fournisseurs de données, mais aussi en tant que partenaires stratégiques contribuant à définir les priorités et la mise en œuvre de l'action climatique.*

- Les débats des SB64 ont mis en évidence la nécessité d'intégrer davantage la science dans l'action climatique, s'agissant notamment de la planification de l'atténuation et de l'adaptation.
- Lors des SB64, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a noté avec inquiétude que plusieurs propositions d'adaptation ayant fait l'objet d'une approbation technique ne seraient pas financées faute de ressources. En collaboration avec le LEG, l'OMM et CREWS élaborent actuellement des directives techniques sur l'évaluation des coûts liés à la mise en œuvre des mesures d'adaptation pour les MHEWS et les services d'information sur le climat afin de combler cette lacune.
- Les SMHN sont encouragés à soutenir la mise en œuvre des PNA et des CDN en veillant à ce que les risques climatiques soient évalués au moyen de projections climatiques et d'observations fiables et en s'assurant que les informations et les services climatologiques sont adaptés aux besoins d'adaptation sectoriels, que des directives sont fournies concernant l'impact des mesures d'atténuation sur les gaz à effet de serre atmosphériques, et que les cadres de surveillance intègrent des indicateurs pertinents liés au climat.
- Soutenir le passage des priorités en matière d'adaptation à des investissements prêts à être financés. À mesure que les pays traduisent les priorités des PNA en programmes d'investissement et en réservoirs de projets, les SMHN sont encouragés à contribuer à la définition et à l'évaluation des coûts des composantes nécessaires en matière d'information sur le climat, d'observations, d'hydrologie et d'alertes précoces, notamment les infrastructures, les systèmes de données, les services, les dispositifs institutionnels et les capacités. Une mobilisation précoce est essentielle pour garantir la prise en compte de ces exigences techniques dans la conception des projets, les propositions de financement et les modalités de mise en œuvre, plutôt que de les aborder uniquement une fois le financement obtenu.

- Atteindre ces objectifs nécessite une collaboration plus étroite entre les SMHN, les autorités nationales chargées de la planification et de l'adaptation dans les CDN, les ministères des finances et les partenaires pour le développement afin de garantir que la science et les services climatologiques éclairent efficacement la planification, les investissements et le suivi des progrès.
- Le Climate Implementation Bridge, en cours d'élaboration dans le cadre du Programme d'action de la COP 31 avec le Gouvernement turc et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), vise à aider les pays à traduire les CDN, les PNA et les priorités de développement en projets susceptibles de bénéficier d'investissements et à les mettre en relation avec des partenaires financiers et de mise en œuvre adéquats. Les SMHN devraient se positionner en tant que partenaires techniques dans ce processus en: i) fournissant des informations sur les risques climatiques, les observations et les projections afin de répertorier et de hiérarchiser les investissements; ii) définissant les besoins en matière d'information sur le climat, de MHEWS et d'observations pour ce qui concerne les investissements prioritaires; et iii) contribuant à la conception des projets et à l'élaboration des dossiers d'investissement afin de garantir que la science et les services climatologiques sont intégrés dès le départ. Cela nécessite une collaboration anticipée avec les autorités chargées de l'élaboration des CDN et de l'adaptation, les ministères des finances et les partenaires pour le développement.

4. Initiative «Alertes précoces pour tous» (EW4All)

Message clé: *La mise en œuvre de l'Initiative EW4All exige que les SMHN, en collaboration avec leurs partenaires, mènent la transformation de la simple prévision des aléas à la prestation de services d'alerte précoce centrés sur les personnes.*

- Cette initiative continue de viser à garantir que toute la population soit protégée par des systèmes d'alerte précoce efficaces d'ici à 2027, l'OMM étant chargée de coordonner le pilier relatif à la détection, aux observations, à la surveillance, à l'analyse et aux prévisions. L'avenir de l'initiative au-delà de 2027 fait l'objet de discussions, mais une chose est sûre, c'est que nous continuerons à œuvrer ensemble pour développer des systèmes d'alerte précoce plus performants. L'année dernière, le Congrès météorologique mondial a convenu d'un renforcement majeur de nos normes sur les systèmes d'alerte précoce. Il est demandé aux pays de veiller à ce que des alertes soient émises en cas de risques naturels et transmises au niveau local, d'enregistrer les données sur les phénomènes et leurs conséquences, et de continuer d'améliorer les systèmes connexes. Les SMHN jouent un rôle essentiel dans ce processus: ils permettent de renforcer les capacités de prévision, de diffuser des alertes précoces fiables et en temps utile, d'intégrer des services de prévision et d'alerte axés sur les impacts, et de favoriser la collaboration avec les organismes de gestion des catastrophes et les collectivités afin d'améliorer l'état de préparation et la résilience. Grâce à notre collaboration dans le domaine des systèmes d'alerte précoce, nous pouvons sauver des vies et préserver la résilience des populations.
- Il est recommandé que les investissements futurs ne se concentrent pas uniquement sur la technologie, mais également sur le renforcement durable des capacités institutionnelles, la prestation de services et la mobilisation des utilisateurs.

5. Bilan mondial

Message clé: *Le prochain bilan mondial s'appuiera sur des données scientifiques plus solides, notamment des observations améliorées du climat, des travaux d'attribution ainsi que des évaluations des impacts climatiques et des changements du système Terre.*

- Les SB64 ont souligné l'importance constante de la recherche, des observations systématiques et des données scientifiques dans le cadre des travaux de la CCNUCC. Les Parties ont confirmé que les préparatifs du deuxième bilan mondial devraient accorder une grande importance à la fiabilité des jeux de données d'observation, à la continuité de la surveillance et aux services climatologiques opérationnels.
- Les SMHN contribuent de manière essentielle à la tenue des relevés climatologiques sur de longues périodes, à la surveillance des extrêmes et des tendances climatiques, à l'amélioration de l'attribution des phénomènes extrêmes ainsi qu'à la fourniture de données nationales sur les impacts climatiques et les résultats des mesures d'adaptation afin d'appuyer l'action climatique et de la prise de décisions connexes.
- Les observations atmosphériques constituent une base de données techniques importante pour le deuxième bilan mondial. Les initiatives de l'OMM (voir la section 6 ci-après) associent observations, analyse et modélisation afin de fournir des informations scientifiques indépendantes sur les concentrations, les émissions et l'élimination des gaz à effet de serre en complément des inventaires nationaux et à l'appui de l'évaluation des modifications du cycle mondial du carbone.
- La préparation du deuxième bilan mondial nécessite de renforcer les systèmes nationaux de données et de veiller à ce que les observations du climat soient accessibles, soumises à un contrôle qualité et interopérables. Il est recommandé aux SMHN de s'impliquer dès le début dans les préparatifs nationaux liés au deuxième bilan mondial afin de recenser les jeux de données d'observation pertinents, d'améliorer la qualité et la continuité des données, et de faciliter leur intégration dans les évaluations nationales et mondiales.

6. Les observations des gaz à effet de serre renforcent la transparence et l'action en faveur du climat

Message clé: *Les SMHN jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la transparence climatique en soutenant des observations atmosphériques de qualité et en fournissant des éléments indispensables pour la surveillance des émissions nationales.*

- La Veille de l'atmosphère globale (VAG) de l'OMM, son Système mondial intégré d'information sur les gaz à effet de serre (IG3IS) et sa Veille mondiale des gaz à effet de serre (G3W) démontrent comment les observations atmosphériques peuvent fournir des informations scientifiques indépendantes sur les concentrations, les émissions et l'élimination des gaz à effet de serre.
- L'OMM élabore des lignes directrices sur l'utilisation des observations de l'atmosphère en association avec les outils d'analyse à l'appui de la quantification indépendante des émissions et des absorptions aux échelles utiles à la prise de décisions (de l'échelle nationale à l'échelle urbaine et à l'échelle des installations). Plusieurs pays ont démontré l'utilité de telles informations pour l'établissement de rapports nationaux.
- Des observations de grande qualité des gaz à effet de serre soutiennent le bilan mondial en améliorant la compréhension des changements qui interviennent dans le cycle mondial du carbone. Elles permettent de compléter les inventaires nationaux par des preuves scientifiques indépendantes dans le contexte du cadre de transparence renforcé, ainsi que d'améliorer la planification et le suivi des engagements en matière d'atténuation pris au plan national.

7. Financement de l'action climatique - Les informations sur le climat à la base d'investissements prêts à être financés

Message clé: *Les SMHN jouent un rôle essentiel car ils facilitent l'accès au financement de l'action climatique et favorisent son utilisation efficace en fournissant les informations climatologiques, hydrologiques et météorologiques faisant autorité qui sont nécessaires pour cerner les investissements prioritaires, améliorer les propositions de projet et soutenir un développement résilient.*

- Renforcer la base scientifique des investissements en matière d'action climatique. Les SMHN peuvent fournir les observations, les informations sur le climat, les évaluations des risques et les projections nécessaires pour recenser les risques climatiques, hiérarchiser les investissements dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation, et renforcer la crédibilité technique et l'état de préparation financière des propositions de projet.
- Fournir des données sur les coûts et les avantages des observations systématiques, des services climatologiques et des systèmes d'alerte précoce peut aider les pays à élaborer des dossiers d'investissement plus solides et à démontrer la contribution des systèmes d'information hydrométéorologiques et climatologiques à des résultats plus larges en matière d'adaptation et de développement.
- Participer aux stades initiaux des processus nationaux de financement de l'action climatique. Les SMHN sont encouragés à collaborer étroitement avec les ministères des finances, de la planification et de l'environnement, les partenaires pour le développement et les entités accréditées afin de garantir que les informations sur le climat et les évaluations des risques sont intégrées dans les PNA, les CDN, les plans d'investissement et les propositions de financement de l'action climatique.
- Souligner que les investissements dans les informations sur le climat et les systèmes d'alerte précoce sont des investissements en faveur de la résilience. Il est essentiel de financer durablement les observations, les services d'information sur le climat, les services hydrologiques et les MHEWS, y compris les capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour les exploiter, afin de réduire les risques climatiques et de protéger les investissements dans tous les secteurs.
- Promouvoir un financement durable et prévisible des infrastructures d'information sur le climat. Les SMHN peuvent mettre en avant l'importance des investissements à long terme dans les systèmes d'observation nationaux et mondiaux, l'échange de données et les services d'information, lesquels constituent des infrastructures publiques essentielles qui réduisent l'incertitude, renforcent la confiance des investisseurs et permettent une action climatique efficace.
- À mesure que les pays passent de la phase de planification de l'adaptation à celle de la mise en œuvre, il devient de plus en plus nécessaire de traduire les priorités d'adaptation recensées en besoins d'investissement concrets. Les SMHN peuvent jouer un rôle central dans la définition des composantes techniques, des capacités, des infrastructures et des systèmes nécessaires à la mise en place et au maintien de services d'information sur le climat et de MHEWS.

8. Message transversal destiné aux SMHN

Message clé: *Les SMHN sont des institutions nationales essentielles pour ce qui est de traduire les connaissances climatologiques en actions concrètes, permettant ainsi aux pays de mettre en œuvre l'Accord de Paris, de suivre son application et de la renforcer.*

- Les SB64 ont réaffirmé que des observations, des connaissances climatologiques, des données de recherche, des services d'information sur le climat et des MHEWS fiables sont essentiels pour mettre en œuvre efficacement l'Accord de Paris. Les SMHN ne se contentent pas de fournir des informations sur le temps et le climat. Ce sont des institutions nationales stratégiques qui soutiennent la planification de l'action climatique, l'adaptation, la résilience, la transparence et la prise de décisions fondées sur des données probantes.
 - Soutenir des investissements durables dans les observations du système Terre, y compris le SMOC, et les systèmes nationaux de surveillance du climat.
 - Participer de manière proactive aux processus nationaux d'action pour le climat, notamment l'exécution des PNA, la réalisation de l'objectif mondial en matière d'adaptation, la mise en œuvre des CDN et les préparatifs du deuxième bilan mondial.
 - Renforcer la gestion, l'assurance qualité et l'interopérabilité des données climatologiques à l'appui du suivi et de la mise en œuvre de l'adaptation.
 - Développer des services climatologiques axés sur les utilisateurs, qui répondent aux priorités nationales et sectorielles.
 - Accélérer la mise en place de MHEWS centrés sur les personnes dans le cadre de l'Initiative EW4All.
 - Renforcer les partenariats avec les gouvernements, les instituts de recherche, les organismes des Nations Unies et les partenaires financiers afin de mobiliser un soutien technique et financier.
-